

3^e degré

Enseignement Technique de Qualification

Agent d'Education

Formation Générale Commune	5^e année	6^e année
Total :	18h	18h
Répartition :		
Français	4	4
Mathématiques	2	2
Langue moderne I : Anglais / Néerlandais	2	2
Formation historique et géographique	2	2
Formation sociale et économique	2	2
Formation scientifique	2	2
Education physique	2	2
Religion catholique	2	2

Option de Base Groupée	5^e année	6^e année
Total :	16h	16h
Répartition :		
Psychopédagogie	4	4
Education à la communication et à la relation	1	2
Formation sociale	2	2
Education à la santé	3	3
Techniques éducatives - Atelier lecture	1	1
Techniques éducatives - Expression corporelle	1	1
Techniques éducatives - Expression plastique	1	1
Techniques éducatives - Expression musicale	1	1
Activités d'insertion professionnelle	3	2

Horaire complet	5^e année	6^e année
Total :	34h	34h

Activité(s) organisée(s) :

- Stages obligatoires à raison d'au moins 4 semaines par année d'études

Cette option prépare les élèves à devenir agent(e) d'éducation, c'est-à-dire quelqu'un qui favorise et accompagne le développement de personnes en difficultés (enfants et adultes handicapés, jeunes en difficultés familiales, personnes âgées,...) par la mise en œuvre de différentes méthodes et techniques spécifiques.

Cette profession repose sur 4 piliers :

- La diversité : être capable de s'adapter à différents lieux, situations, circonstances, personnes,...
- L'intervention au quotidien : être attentif à l'évolution des personnes au travers des activités et tâches quotidiennes (repas, toilettes, tâches ménagères, activités récréatives,...).
- Le travail en équipe : être capable de travailler en collaboration avec différents professionnels dans une équipe pluri-disciplinaire.
- L'inscription **dans un projet** : être capable de travailler en fonction des objectifs de l'institution.

Les cours d'option s'organisent autour de 3 axes :

L'axe psychopédagogique envisage le développement de l'individu, les troubles et handicaps et propose une réflexion sur l'éducation et la relation d'aide.

L'axe socio-sanitaire propose :

- Une exploration des différents secteurs de travail de l'éducateur au niveau organisationnel et législatif.
- Une sensibilisation à l'éducation à la santé.
- L'apprentissage de techniques afin d'accompagner au mieux les personnes dans leur vie quotidienne (soins, hygiène, ...).

L'axe technico-pratique vise à :

- Intégrer toute une série de techniques d'expression et d'animation (arts plastiques, musique, natation, expression corporelle,...).
- Découvrir les milieux de travail et expérimenter les apprentissages par la pratique de stages.

En 5^e année, on trouve un stage d'une semaine d'animation en classes de maternelle, un stage de 4 semaines en institution précédé de 2 journées d'observation et d'intégration progressive, suivi d'un travail écrit de qualification.

En 6^e année, on prévoit un stage de 4 semaines en institution suivi d'un travail écrit de qualification.

Remarques : les endroits de stages devront être choisis parmi les secteurs suivants :

- L'aide aux personnes handicapées.
- Les services résidentiels pour enfants en difficultés familiales.
- L'aide aux personnes âgées.
- Le milieu scolaire (écoles spécialisées).
- La santé (services pédiatriques)
- Le secteur socioculturel (maison des jeunes).

Un stage dans le secteur de l'aide aux personnes handicapées est obligatoire sur les 2 ans.